

Vira, le 26 septembre 2017

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 septembre 2017
convoquée le 14 septembre 2017

Présents Gilles BERDOT, Mathieu CARAYOL, Jean-Louis CLAUZET, Eva de SIMORRE, Milène GALY, Dominique JALLIER, Nadine LLORENS, Hélène POUJOL, Jean SERRANO, Jean-François SPRIET

Absents : Dominique JALLIER, Nadine LLORENS, Igor CABEZOS,

Pouvoir : Nadine Llorens à Jean Serrano, Igor Cabezos à Jean-Louis Clauzet, Dominick Jallier à Jean-François Spriet

Secrétaire de séance : Eva De Simorre

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Le compte rendu de la réunion du 26 juillet 2017 est adopté à l'unanimité.

Compte rendu des réunions par les délégués

Communauté d'Agglomération Pays Foix Varilhes

- Poursuite de la politique d'unification du fonctionnement et des tarifs des services : Médiathèques, ludothèque, piscine...
- Répartition définitive des travaux de voirie (fonds de concours). Pour Vira, les travaux représentent la rue de la Croix et le tubage de la rue de l'Ecole... le montant définitif est de 13 222.69 € avec une part communale de 4 934.70 € avant compensation de la TVA et 3 628.51 € après compensation de la TVA. La commune ne financera donc que 27.44% du coût des travaux.
- Délibération modificative : essentiellement des régularisations de dotations et participations
- Unification des règles fiscales entre les 2 anciennes collectivités (abattements de la taxe d'habitation, Contribution foncière des entreprises – CFE, Taxe sur les surfaces commerciales – Taxcom...
- Convention avec les HLM
- Demande d'adhésion au SMECTOM pour la partie ramassage du territoire de FOIX
- Précisions diverses sur l'intérêt communautaire.

Le compte rendu complet est sur le site de la commune.

Evolution du travail sur le PLU

Réunion le 19 septembre 2017 avec le bureau Paysage, le SMDEA et la DDT.

Sur le site de la commune vous trouverez les documents complets.

Réunion consacrée essentiellement aux réseaux. Le SMDEA vérifiera l'exactitude des informations, en particulier le diamètre des tuyaux. La station d'épuration est suffisante pour le développement envisagé.

Egalement réflexions sur l'acceptation de la commune en termes d'aménagements touristiques, commerciaux et artisanaux.

Délibérations

1. Actant la clôture du CCAS (centre communal d'actions sociales)

Depuis la loi NOTRe, les communes de moins de 1500 habitants peuvent dissoudre leur CCAS.

Le maire propose la dissolution du CCAS de Vira, sans activité ni budget depuis 10 ans.

Le conseil est favorable, à l'unanimité, à cette dissolution.

2. Autorisant la signature d'un nouveau contrat d'assurance « risque statutaires »

Lors du conseil de juillet, le maire avait exposé la problématique en fonction de la difficulté à renouveler le contrat d'assurances en fonction des arrêts maladie en cours.

La SMACL propose un renouvellement de notre contrat moyennant les conditions suivantes :

SMACL	Taux actuel	Taux proposé
Agents affiliés à la CNRACLL	5.73% (franchise 15j)	7.55 % (franchise 15j)
Agents affiliés à l'IRCANTEC	1.60% (franchise 15j)	1.60 % (franchise 15j)

Tenant compte du contexte, la hausse reste limitée et le conseil autorise le maire à signer la nouvelle convention sur la base présentée ci-dessus.

3. Autorisant la réalisation des travaux de renforcement du pont sur le Douctouyre et les demandes de subventions correspondantes

L'expertise, réalisée en 2013 par l'entreprise Concrete, a mise en évidence des problèmes sérieux menaçant la pérennité de l'ouvrage, et en particulier des affouillements sous fondation. En partant de cette étude, il apparaît que des travaux sont nécessaires pour consolider l'ouvrage avant qu'il ne soit trop tard.

Les travaux du parapet, souhaitables également, seront réalisés plus tard.

Deux entreprises spécialisées ont été contactées sur la base du rapport et 2 devis ont été fournis.

CANCELLA Croa TP à Pamiers a fourni un devis et une notice technique bien construite.

Le devis ressort à 12 295 € HT pour les affouillements (14 754 € TTC). Le complément pour le garde-corps serait de 15 483.60 €. Il est rappelé que le parapet, de par sa conception, participe à la structure du pont.

COLAS Sud-Ouest, à Saint-Gaudens, a fourni un devis de 53 527.90 € HT (64 233.48 € TTC) pour les affouillements et un enrochement sur chaque culée (12.00 ml). Il n'y a pas de notice technique.

Dans les 2 cas, la commune a à sa charge les démarches nécessaires pour obtenir les autorisations des travaux dans la rivière. Il est probable qu'une pêche électrique sera nécessaire. L'ensemble devrait coûter quelques milliers d'euros. Le SBGH nous aidera dans la réalisation de ces dossiers.

Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord sur le principe des travaux, l'autorise à réaliser le dossier de demande d'autorisations et de demander toutes subventions sur ces bases.

4 Autorisant le maire à signer une convention de mandat avec la communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes pour la réalisation des travaux de mise en place de la signalétique.

La Communauté d'agglomération a fait réaliser une étude de signalétique pour toutes les communes de la Communauté qui le souhaitent.

Cette étude est maintenant terminée et ressort pour Vira à 4 808.39 € TTC.

Une petite partie de cette somme, qui est au budget de la commune, sera couverte par une subvention du département.

La Communauté d'Agglo propose de réaliser ces travaux dans le cadre d'une convention de mandat.

Le maire demande au conseil l'autorisation de signer cette convention de mandat.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

Informations diverses

➤ Formation des élus

Comme chaque année, des formations sont organisées pour les élus. Le programme en est distribué et chacun est libre d'y participer.

➤ Informations sur le plan climat air énergie territoriale (PCAET)

Le territoire doit élaborer un Plan Climat Air Energie territorial. L'agglomération, comme les territoires adjacents, ont décidé de confier l'élaboration au SCOT qui correspond à une échelle pertinente pour cette élaboration. Le maire et ses adjoints seront les correspondants de la commune pour le suivi de cette étude.

➤ Information sur le Plan Global de Déplacement ((PGD)

De la même manière, Le territoire doit élaborer un Plan global de déplacement. L'agglomération, comme les territoires adjacents, ont décidé d'en confier l'élaboration au SCOT qui correspond à une échelle pertinente pour cette élaboration. Le maire et ses adjoints seront les correspondants de la commune pour le suivi de cette étude.

➤ Les travaux de mise en sécurité de l'école

Ces travaux (interphone et commande à distance de la porte) sont terminés. Leur coût est finalement plus élevé que prévu à environ 1500 €

- Informations sur le personnel et leurs contrats

Le contrat aidé de notre employée communale, initialement accepté par écrit en juillet, a finalement été refusé en août. Nous avons donc signé un CDD sur une base de 15 heures, en accord avec la délibération prise en juillet.

Les horaires de travail sont désormais le mardi toute la journée et les mercredis et vendredis matin

Notre secrétaire, au statut de remplaçante, nous quittera fin octobre et nous recherchons sa remplaçante.

Questions diverses.

- Pour mémoire, opération « éteignons les lumières » le 14 octobre prochain
- Problème posé par les enseignantes quant à la répartition des effectifs entre les écoles qu'elles avaient décidée en juillet. *Finally pas de changement mais une aide d'une heure par jour, à travers une ATSEM, sur Dun.*
- Groupement forestier : le conseil est d'accord pour donner un mandat officiel à Philippe Babin pour tenter de trouver une solution permettant à la commune d'avoir un droit de regard sur la gestion des 110 Ha de bois du groupement forestier
- Problème de décharge à côté de la stèle => mise en place d'un panneau
- Problème de chiens non contrôlés => intervention auprès des propriétaires

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30